

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise
1.1 Identificateur de produit

· **Nom du produit :** Gavel® DF Fongicide

· **No CAS :**

Mancozèbe (66.7%): 8018-01-7

Zoxamide (8.3%): 156052-68-5

· **Numéro d'enregistrement**

No D'HOMOLOGATION 26842

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

· **Emploi de la substance / de la préparation** Groupe M3 22 Fongicides

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· **Producteur/fournisseur :**

Gowan Company

P.O. Box 5569

Yuma, Arizona 85366-5569

(800) 883-1844

· **Service chargé des renseignements :** sds@gowanco.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence :

Chemtrec de téléphone d'urgence 24 - Heures: (déversement, fuite ou d'incendie)

à l'intérieur US & Canada: (800) 424-9300

à l'extérieur des États-Unis et Canada: +011 (703) 527-3887

En cas d'urgence médicale (Prosar): (888) 478-0798

RUBRIQUE 2: Identification des dangers
2.1 Classification de la substance ou du mélange

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS09 Environnement

Aquatic Acute 1

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Aquatic Chronic 1

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

Toxicité aiguë - par inhalation - catégorie 4 H332 Nocif par inhalation.

Sensibilisant cutané - catégorie 1

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage

· **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· **Pictogrammes de danger**



GHS07 GHS09

· **Mention d'avertissement** Attention

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :**

mancozebe

Fiche de données de sécurité selon WHMIS 2015

Date d'impression : 04/17/2017

Numéro de version 1

Révision: 04/17/2017

Nom du produit : Gavel® DF Fongicide

(suite de la page 1)

zoxamide (ISO)

· Mentions de danger

H332 Nocif par inhalation.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Cause une irritation modérée des yeux. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Retirer l'équipement de protection individuelle tout de suite après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Aussitôt que possible après la manipulation, se laver à fond avec de l'eau et du savon puis mettre des vêtements propres. Se laver les mains avec de l'eau et du savon avant de manger, boire, mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Des contacts prolongés ou fréquemment répétés avec la peau peuvent causer des réactions allergiques chez certaines personnes. Dangereux si inhalé. Éviter de respirer les poussières. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

· Système de classification:
· NFPA ratings (scale 0 - 4)


Santé = 2

Feu = 0

Réactivité = 0

INDICE DE RISQUE:

4 Risques graves

3 Danger sérieux

2 Risque modéré

1 Léger danger

0 Risque minimal

· 2.3 Autres dangers

· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Caractérisation chimique : Mélanges
· Description : Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux :

CAS: 8018-01-7	mancozebe Toxicité pour la reproduction - catégorie 2, H361; Aquatic Acute 1, H400; Sensibilisant cutané - catégorie 1, H317	66,7% w/w
CAS: 156052-68-5	zoxamide (ISO) Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Sensibilisant cutané - catégorie 1, H317	8,3% w/w

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon WHMIS 2015

Date d'impression : 04/17/2017

Numéro de version 1

Révision: 04/17/2017

Nom du produit : Gavel® DF Fongicide

(suite de la page 2)

· **Indications complémentaires :** Pour le libellé des mentions de danger citées, se référer au chapitre 16.

* RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

· Remarques générales :

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale. Pour les urgences médicales composer 1-888-478-0798.

· Après inhalation :

- Déplacer la personne vers une source d'air frais.
- Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible.
- Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

· Après contact avec la peau :

- Enlever tous les vêtements contaminés.
- Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes.
- Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

· Après contact avec les yeux :

- Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes.
- Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil.
- Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

· Après ingestion :

- Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.
- Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler.
- Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin.
- Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

* RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction :

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Monoxyde de carbone (CO)

Dioxyde de soufre (SO₂)

Chlorure d'hydrogène (HCl)

· 5.3 Conseils aux pompiers

- **Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

* RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Cause une irritation modérée des yeux. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Retirer l'équipement de protection individuelle tout de suite après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Aussitôt que possible après la manipulation, se laver à fond avec de l'eau et du savon puis mettre des vêtements propres. Se laver les mains avec de l'eau et du savon avant de manger, boire, mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Des contacts prolongés ou fréquemment répétés avec la peau peuvent causer des réactions allergiques chez certaines personnes. Dangereux si inhalé. Éviter de respirer les poussières.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon WHMIS 2015

Date d'impression : 04/17/2017

Numéro de version 1

Révision: 04/17/2017

Nom du produit : Gavel® DF Fongicide

(suite de la page 3)

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

· **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :**

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.

· **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :**

Recueillir par moyen mécanique.

Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Tenir loin du feu et des étincelles. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Éviter l'humidité et la surchauffe durant l'entreposage qui peuvent causer la décomposition, la modification de l'activité ou un incendie. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas empiler plus de 3 palettes de contenants. Laisser un couloir d'accès toutes les 2 rangées. La décomposition produit une mauvaise odeur. Le cas échéant, vérifier si des contenants sont chauds et les sortir immédiatement à l'air libre pour les éliminer. Pour empêcher toute contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale.

· **Préventions des incendies et des explosions :** Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

· **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

· **Stockage :**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Ne conserver que dans le fût d'origine.

· **Indications concernant le stockage commun :** Ne pas stocker avec les aliments des animaux ou humaines.

· **Autres indications sur les conditions de stockage :** Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé.

· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.**

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**

Sans autre indication, voir point 7.

· **8.1 Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**

· **Équipement de protection individuel :**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Jeter les vêtements matériaux absorbants qui sont imbibés du produit concentré ou qui ont été très contaminés par celui-ci. Ne pas les réutiliser. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle. Si aucune directive n'est donnée pour les articles lavables, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Garder et laver séparément l'équipement de protection individuelle.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon WHMIS 2015

Date d'impression : 04/17/2017

Numéro de version 1

Révision: 04/17/2017

Nom du produit : Gavel® DF Fongicide

(suite de la page 4)

· **Protection respiratoire :**

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· **Protection des mains :**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux :**



Lunettes de protection

· **Protection du corps :**

Les applicateurs et autres manipulateurs (à part les responsables du mélange et du chargement) doivent porter :

Combinaison par-dessus chemise à manches longues et pantalon
Gants résistant aux produits chimiques
Souliers et bas

Les responsables du mélange et du chargement doivent porter :

Combinaison par-dessus chemise à manches longues et pantalon
Gants résistant aux produits chimiques
Souliers et bas
Lunettes de sécurité

Tablier résistant aux produits chimiques au cours du nettoyage de l'équipement, du mélange ou du chargement

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales**

· **Aspect :**

· **Forme :** Granulés
· **Couleur :** Brun
· **Odeur :** Sulfureuse

· **valeur du pH à 20 °C:** 6,5 - 7,5

· **Changement d'état**

· **Point de fusion :** Non déterminée.
· **Point d'ébullition :** Non déterminée.

· **Point d'éclair** Non applicable.

(suite page 6)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon WHMIS 2015

Date d'impression : 04/17/2017

Numéro de version 1

Révision: 04/17/2017

Nom du produit : Gavel® DF Fongicide

(suite de la page 5)

- | | |
|---|--|
| · Auto-inflammation : | Le produit ne s'enflamme pas spontanément. |
| · Danger d'explosion : | Le produit n'est pas explosif. |
| · Densité à 20 °C: | .500-.750 g/cm ³ |
| · Solubilité dans/miscibilité avec | |
| · l'eau : | Dispersable |
| · 9.2 Autres informations | Pas d'autres informations importantes disponibles. |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique** Stable dans les conditions normales.
 - **Décomposition thermique/conditions à éviter :** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux :**
 - Monoxyde de carbone
 - Oxydes de soufre (SO_x)
 - Gaz hydrochlorique (HCl)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

- **Toxicité aiguë :**
Nocif par inhalation.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Oral	LD50	>5000 mg/kg (conseil)
Dermique	LD50	>5000 mg/kg (conseil)
Inhalatoire	LC50/4 h	>5,0 mg/l (conseil)

- **Effet primaire d'irritation :**
 - **de la peau :** Pas d'effet d'irritation.
 - **des yeux :** Pas d'effet d'irritation.
- **Sensibilisation :**
Peut provoquer une allergie cutanée.
- **Indications toxicologiques complémentaires :**

· Catégories cancérogènes

- **IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)**

Aucun des composants n'est compris.

- **NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)**

Aucun des composants n'est compris.

- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
 - **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon WHMIS 2015

Date d'impression : 04/17/2017

Numéro de version 1

Révision: 04/17/2017

Nom du produit : Gavel® DF Fongicide

(suite de la page 6)

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

Ce pesticide est toxique pour les poissons. La dérive et le ruissellement provenant des zones traitées peuvent être dangereux pour les organismes aquatiques des zones voisines. Pour les usages au sol, ne pas appliquer directement dans l'eau, dans les endroits où il y a des eaux de surface, ou dans les zones intertidales situées sous la limite de marée haute moyenne. Ne pas contaminer l'eau en y éliminant les eaux de rinçage de l'équipement ou en y éliminant des déchets.

- **Toxicité aquatique** : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - **Effets écotoxiques** :
 - **Remarque** : Très toxique pour les organismes aquatiques.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
 - **PBT** : Non applicable.
 - **vPvB** : Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· **Recommandation** :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

· **Emballages non nettoyés** :

· **Recommandation** :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché.

* RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU

- **DOT, TMD** néant
- **IMDG, IATA** 3077

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

- **DOT, TMD** néant
- **IMDG, IATA** UN3077, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A., (mancozèbe)

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon WHMIS 2015

Date d'impression : 04/17/2017

Numéro de version 1

Révision: 04/17/2017

Nom du produit : Gavel® DF Fungicide

(suite de la page 7)

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· DOT

· **Class** néant

· **Label** -

· TMD (Règlement sur le transport des marchandises dangereuses):



· **Classe** néant

· **Étiquette** -

· IMDG, IATA



· **Class** 9 Matières et objets dangereux divers.

· **Label** 9

· 14.4 Groupe d'emballage

· **DOT, TMD** néant

· **IMDG, IATA** III

· 14.5 Dangers pour l'environnement :

· **Marine Pollutant :** Oui

Signe conventionnel (poisson et arbre)

· **Marquage spécial (TMD) :** Signe conventionnel (poisson et arbre)

· **Marquage spécial (IATA) :** Signe conventionnel (poisson et arbre)

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

· **Indice Kemler :** 9

· **No EMS :** F-A,S-F

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

· Indications complémentaires de transport :

· TMD

· **Quantités exceptées (EQ) :** E1

· **Quantités limitées (LQ) :** LQ27

· **Catégorie de transport** 3

· **Code de restriction en tunnels** E

· "Règlement type" de l'ONU :

Non réglementé par le DOT, TMD

UN3077, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A., 9, III

CA/FR

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon WHMIS 2015

Date d'impression : 04/17/2017

Numéro de version 1

Révision: 04/17/2017

Nom du produit : Gavel® DF Fungicide

(suite de la page 8)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)

Aucun des composants n'est compris.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique : Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Service établissant la fiche technique : Supply Chain

· Contact : sds@gowanco.com

· Acronymes et abréviations :

ICAO: International Civil Aviation Organisation

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

NFPA: National Fire Protection Association (USA)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

· Sources Gavel ® est une marque déposée utilisée sous licence par Gowan Company, LLC.

· * Données modifiées par rapport à la version précédente